



Section académique de RENNES

Enseignement Pro

Bretagne 

l'info sur la braise

Site académique
du SNUEP

<http://www.rennes.snuep.fr>

février 2018

Journée d'action éducation nationale le 6 février

Cette année encore un ministre de l'éducation nationale nous annonce une revalorisation de la voie professionnelle. Pour faire de l'enseignement professionnel une filière de réussite, il ne suffit pas de déclarer que « La voie professionnelle, c'est la voie des innovations pédagogiques." Il faut se donner les moyens de cette réussite.

Malheureusement nous ne pouvons que constater qu'encore une fois la revalorisation s'arrêtera aux discours. Les pertes de moyens d'enseignements dégraderont les conditions de travail des enseignants et des élèves. Ainsi dans notre académie, il apparaît 6 suppressions d'Équivalents Temps Pleins pour l'enseignement professionnel dans les documents du rectorat. En réalité, les ouvertures de sections pour l'année prochaine nécessitant 8 ETP ce sont 14 ETP qui seront manquants pour les sections déjà existantes.

Refusons cette situation et mobilisons-nous en masse le 06 février en faisant grève et en participant aux manifestations.

**STAGE « Nouveaux enjeux de la formation professionnelle »
Mardi 13 mars, LP Coëtlogon à Rennes
👉 Inscription avant le 13 février (voir p.5)**

Comité technique paritaire académique du 25 janvier

Le SNUEP-FSU **condamne et combat la décision de fermeture du LP Jean Moulin de Plouhinec**. Il a également **dénoncé la baisse de moyens** alors que l'offre de formation est toujours insuffisante en Bretagne et que les conditions d'exercice sont devenues très difficiles dans les établissements d'enseignement professionnel.

Extraits de la déclaration lue lors de la session du 25 janvier :

[...] « Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs

*La commission Mathiot a rendu hier son rapport pour réformer le bac et le lycée. Ces orientations seront sans nul doute reprises par le Ministre tant elles font système avec les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle et la mise en place de ParcoursSup et du plan Etudiant. Sans jamais le dire, le gouvernement organise avec ce train de réformes une **sélection sociale des élèves** de la troisième jusqu'aux études supérieures.*

*Promouvoir l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle en lycée professionnel qui forme tout autant par alternance, c'est **écarter une partie des jeunes des milieux populaires des poursuites d'étude** jusqu'au bac ou au BTS, une contradiction que l'académie aura à gérer. [...]*

Parce que les déterminismes sociaux, de genre, des territoires seront autant de freins à l'œuvre pour brider l'ambition de nos élèves, la FSU s'oppose à la logique de ParcoursSup, appelle les collègues à ne bloquer aucun vœu vers les filières anciennement non sélectives et à ne participer à aucun pronostic sur les « capacités des élèves à réussir » dans les formations demandées. La FSU revendique des moyens dans les premiers cycles universitaires pour répondre aux évolutions démographiques, pour offrir à tous les jeunes le droit de se tromper et de changer de voie. Le bac doit rester le premier grade universitaire laissant la liberté d'inscription à l'université. [...]

La certification en orientation imaginée par la commission Mathiot pour les enseignants ne permettra en aucun cas de suppléer les missions des PSYen auprès des élèves pour travailler les dimensions psychologiques et sociales dans la construction du projet d'orientation. L'individualisation des parcours au lycée, outre les baisses des horaires disciplinaires et la disparition des groupes classes qu'elle sous-tend, sera vécue par nos élèves comme une course d'obstacles à franchir et à capitaliser. C'est un recul très net sur la culture commune que nous défendons pour tous les élèves avec une spécialisation progressive jusqu'en terminale.

*Les choix du gouvernement marquent une rupture avec des années de démocratisation des savoirs et d'élévation des qualifications pour tous les jeunes. **Les mobilisations interfédérales du 1er février avec les organisations de la jeunesse et la grève dans le second degré à l'appel du SNES-FSU, du SNUEP-FSU et de la CGT le 6 février exprimeront les résistances à cette politique pour l'école et l'exigence de moyens pour le service public d'éducation.***

La suppression de 2600 emplois de stagiaires au budget se traduit dans l'académie par une suppression de 51 emplois dans le second degré et des heures supplémentaires toujours plus nombreuses dans les DGH. Si la croissance démographique ralentit temporairement, les collèges et lycées publics ont gagné plus de 15 500 élèves depuis

2008 avec un solde net de 395 ETP créés. Il en faudrait aujourd'hui entre 640 et 840 pour retrouver les taux d'encadrement de 2008. [...]

Pour finir Monsieur le Recteur, la FSU vous alerte une nouvelle fois sur les écarts territoriaux qui se creusent dans l'académie. L'action publique que vous incarnez pour l'État doit avant tout prévenir les inégalités territoriales et contribuer au développement de tous les territoires avec une présence volontaire des services publics. Hélas, les cartes d'emploi pour les Côtes d'Armor et plus encore pour le Finistère qui perdrait à la rentrée 2018 presque 70 ETP tous corps confondus ne sont pas de nature à conforter les familles à s'y installer. **Les mobilisations contre la fermeture du LP de Plouhinec révèlent combien nos concitoyens sont partout attachés à la présence des services publics. La FSU votera résolument contre cette fermeture.** »

CAPA

CAPA promotion d'échelon

Le 21 décembre, s'est tenue la première CAPA de promotion d'échelon dans la nouvelle configuration sur 2 échelons uniquement :

échelon	promouvables	promu-e-s	répartition
6 ^e au 7 ^e	48	14	H : 58 F : 42
8 ^e au 9 ^e	90	24	H : 55 F : 45

Déclaration du SNUEP-FSU

« Monsieur le recteur, mesdames et messieurs,

Tout d'abord, nous tenons à remercier tous les personnels de la DPE2 pour leur travail et leur disponibilité ainsi que pour l'envoi des documents préparatoires à cette CAPA.

Dans la continuité de la loi travail, le gouvernement vient d'entamer les discussions autour de sa deuxième grande réforme : apprentissage / formation professionnelle / assurance chômage. L'apprentissage constituera un volet important de cette loi. Cela fait déjà des années que des dispositifs et des incitations financières importantes sont créés pour développer l'apprentissage. Au niveau académique, les derniers plans d'évolution des formations montrent une volonté forte d'imposer l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. Pour quels résultats au niveau de l'emploi des jeunes ?...aucun. En effet ce sont les entreprises qui ne créent pas d'emploi pour recruter les jeunes et non un problème imputable à l'école. Fort de tous ces constats, le SNUEP-FSU continue à demander le développement de la voie professionnelle publique sous statut scolaire.

Or, si le ministre annonce que la voie professionnelle sera une priorité, dans le même temps, il baisse le nombre de postes aux concours, alors que nombre d'entre eux sont encore vacants. C'est un très mauvais signal envoyé aux jeunes qui se destineraient au

métier de PLP. Dans ces conditions, comment notre métier pourrait-il attirer ? Certainement pas avec les conditions salariales, car, encore une fois, le point d'indice se retrouve gelé. Selon certains, ce gel serait la formule magique pour faire disparaître le déficit. Depuis longtemps cette « formule magique » est appliquée et n'a jamais prouvé son efficacité.

Concernant l'objet même de cette réunion, nous rappelons que le SNUEP-FSU a toujours défendu une augmentation au minimum du point d'indice qui suit l'inflation, un rythme unique d'avancement pour tous les personnels et une évaluation déconnectée du déroulement de carrière.

Dans la nouvelle carrière mise en place en cette rentrée, les rythmes d'avancement des échelons de la classe normale sont identiques sauf au 6^{ème} et au 8^{ème} échelon où seuls quelques élus pourront bénéficier d'une accélération d'un an. Nous condamnons cette bonification d'un an attribuée à seulement 30% des promouvables, quotité qui est sans rapport avec la réalité qualitative des pratiques enseignantes.

Cette année, pour la dernière fois, les notes administratives et pédagogiques ont permis de classer des promouvables. Or nous avons remarqué que les collègues inspectés dans l'urgence l'an passé n'ont pas vu leur dernière note d'inspection prise en compte pour l'évolution de leur carrière et pourtant celle-ci figure bien sur I-Prof ! Nous trouvons cela incompréhensible et illogique, les collègues concernés aussi... Nous demandons donc que ces notes soient prises en compte dans cette commission. Sinon à quoi bon les avoir inspectés à ce moment ? Pour les années prochaines le classement se fera sur la base des comptes rendus des rendez-vous de carrière. Nous doutons fortement que l'évaluation au travers des rendez-vous de carrière permettra de classer objectivement les collègues.

Le SNUEP-FSU revendique des carrières revalorisées, parcourues à un rythme unique le plus favorable aux agents sans obstacle de grade. Dans le cadre des nouvelles grilles PPCR, le SNUEP-FSU veillera à ce que l'engagement d'une carrière se déroulant sur au moins 2 grades soit formalisé et effectif, en continuant de revendiquer un déroulé de carrière sur une classe unique pour tous. Le SNUEP-FSU s'oppose à la classe exceptionnelle et condamne ses modalités d'accès. L'appréciation du recteur étant prédominante par rapport à l'ancienneté acquise à la Hors Classe il s'agira d'une promotion au mérite que nous refusons.

En ce qui concerne les statistiques, nous constatons à l'échelon 6 que le nombre de promus en enseignement général est moins important qu'en enseignement professionnel (28.5 % contre 29.2%). A l'échelon 8 nous constatons à l'inverse un nombre de promus plus important en enseignement général (34%), qu'en enseignement professionnel (26%). Ce léger déséquilibre en début de carrière n'est pas nouveau.

D'autre part nous avons constaté que 6 collègues de l'échelon 6 n'ont pas de note d'inspection et ont tous une note pédagogique identique de 42.4. Aucun de ces 6 collègues n'a pu bénéficier d'un avancement de carrière.

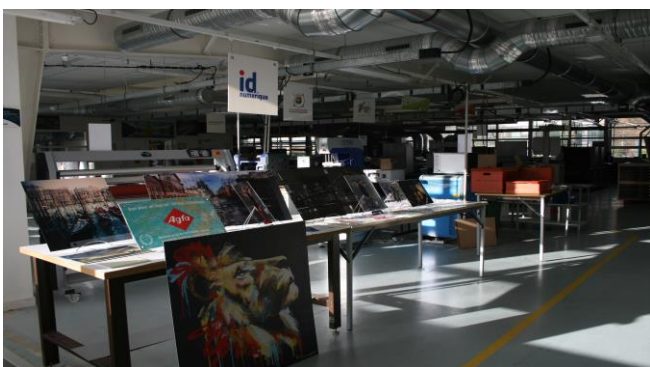
Merci de votre attention. »

CAPA promotion de grade à la classe exceptionnelle

La première promotion à ce nouveau grade est prévue le 14 février. Le 1^{er} contingent réservé à l'académie de Rennes est de 29 promotions (viv1 : 18, viv2 :11). Le SNUEP-FSU a édité une **fiche de suivi** (voir site, onglet « carrière ») à renvoyer dès que les avis du Recteur seront portés à votre connaissance. Il est rappelé que cette première fournée sera à effet rétroactif du 1^{er} septembre 2017 et qu'une seconde à effet au 1^{er} septembre 2018 aura lieu le 17 avril (contingent non connu mais normalement supérieur au premier).

Stage du 13 mars 2018 sur la formation professionnelle

Nouveaux enjeux de la formation professionnelle



Le ministère s'active à la préparation de réforme sans même évoquer l'existence des lycées professionnels ! Quelle place restera-t-il aux formations sous statut scolaire public et aux personnels dans la projection tout apprentissage développée à ce jour par l'exécutif ? L'enseignement professionnel ne devient-il pas quantité négligeable aux yeux du pouvoir ?

Afin d'appréhender les enjeux liés aux réformes, le stage, organisé conjointement par la FSU 35 le SNUEP académique, permettra d'échanger avec des intervenants nationaux pour répondre aux questions : « Quelle formation professionnelle ? Quels sont les

enjeux face aux réformes en préparation sur la formation professionnelle et l'apprentissage ».

Ce stage se déroulera le mardi 13 mars 2018 au lycée Coëtlogon, 53 rue Antoine Joly, à Rennes de 9h à 17h.

Venir signifie s'enrichir de la réflexion commune et interagir pour sauvegarder l'enseignement pro dans le devenir des jeunes de demain.

Les autorisations d'absence pour formation syndicale sont à déposer au secrétariat de l'établissement avant le 13 février.

Il faut également s'inscrire auprès du secrétariat académique de préférence en remplissant la fiche disponible sur le site académique du SNUEP-FSU pour faciliter l'organisation de la journée (repas et covoiturage).

La formation syndicale est un droit pour chacun, syndiqué ou non. Il est important de consacrer un peu de son temps pour son avenir professionnel si menacé aujourd'hui.

Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés !